

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association PREVA

Mardi 20 juin 2023

Après décompte des adhérents présents ou représentés, le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement : 64 présences, 22 procurations soit 86 voix.

Ouverture de l'assemblée

Préambule

La présidente remercie les adhérents d'être venus si nombreux, reflet de l'intérêt et du soutien qu'ils portent aux actions menées par l'association PREVA, actions ciblées en priorité sur **la ressource en eau** de l'impluvium de Volvic avec 4 sujets d'actualité :

- Découverte d'un dépôt de déchets plastiques sur 2 hectares sur le site de la réserve naturelle des Cheires et Grottes de Volvic
- Projet « Hydrovol » portant sur la canalisation d'une partie du ruisseau de la Rivaux
- Débits historiquement bas des 3 résurgences de front de coulée,
- Arrêté de restrictions concernant l'eau potable pour 31 communes à la suite d'une diminution du débit du Goulet.

Nos actions concernent également la **lutte contre l'artificialisation des sols** avec la participation à l'enquête publique du PLUI de Riom Limagne et Volcans.

Rapport moral et d'activité

Introduction

La présidente rappelle qu'un nouveau CA avait été élu lors de l'AG 2022, composé de 6 membres soit le minimum requis par nos statuts :

- Présidente : Sylvie de Larouzière
- Secrétaire : Adrien Balvet
- Trésorier : Claude Langenfeld
- Membres : Christian Amblard (expert), Josiane Druon (Marsat Nature), Christian de Remacle
- 5 membres associés : Denis Chevalier (expert), Martine Corniou (commission eau et PLUI), François-Dominique de Larouzière (expert), Fabien (communication), Jean-Christophe Morin (commission eau)

La présidente les remercie pour l'important travail effectué et leur investissement tout au long de l'année avec l'organisation de 11 réunions. Le CA et les membres associés ont également mené de nombreuses observations sur le terrain afin de collecter des données utiles pour ses missions (balade dans les zones nature pour l'enquête du PLUI, comptage de trains et camions, repérage du ruisseau de la Rivaux...) ; il s'est également chargé de la revue de presse avec l'aide de certains adhérents.

La présidente informe l'assemblée que 6 postes restent à pourvoir et invite les personnes intéressées à faire acte de candidature.

Les actions de l'association PREVA pour l'année 2022/2023 se sont articulées autour de 4 axes :

1. Contributions scientifiques

De la part des experts de l'association concernant la ressource en eau de notre territoire :

- A travers la publication d'un article dans la revue info Loire Amont édité par la Frane (C. Amblard) et la parution du **numéro 5** de la revue l'EQUIPE (12 janvier 2023) avec la contribution de différents auteurs dont un juriste (Mr Boucheix).
- Participation des experts de PREVA (C Amblard; FD de Larouzière) au suivi de l'étude demandée par le Préfet sur le fonctionnement de l'impluvium de Volvic et confiée à Mr Nevers post doctorant (Université de Besançon) ; à ce titre, participation aux réunions du 30/9/22 et du 13/12/2022 et rencontre avec le chef du service d'hydro géologie et 2 autres post doc le 30/5/23 (FD de Larouzière).

2. Communications

a. Communication sur le site internet et les réseaux sociaux

i. Site Internet

Son contenu a été revu comportant la :

- Réorganisation des contenus dans les onglets
- Mise en place de liens vers les articles, interviews, vidéos
- Création de la « Minute PREVA » : il s'agit d'une série de vidéos de courte durée réalisées par l'association. Les 3 premières vidéos tournées avec Denis Chevalier traite du problème de la diminution des débits des résurgences en apportant des éléments permettant de comprendre la situation

ii. Réseaux sociaux

Déploiement sur 3 réseaux principaux :

- Création d'une chaîne YouTube permettant de diffuser la minute PREVA sur le site internet
- Réactivation du compte Facebook totalisant 120 abonnés après diffusion de l'arrêté sur les restrictions d'usage d'eau potable
- Création d'un compte Instagram permettant la diffusion d'informations flash marquantes

Après sondage dans la salle nous avons pu constater que la majorité des abonnés à nos comptes sur les réseaux sociaux ne sont pas adhérents. Ce qui nous permet de mettre en évidence qu'au-delà du nombre d'adhérents nous avons un grand nombre de sympathisants : à ce jour 156 personnes sur Facebook, 68 sur Instagram.

b. Communication avec les médias

Les membres de l'association ont été sollicités par les journalistes de la presse, la radio et la télévision sur différents médias régionaux (La Montagne, France 3 Auvergne, le semeur hebdo, Radioarverne, ...), nationaux (France inter, France info, C News, BFM, FR3, TF1, Médiapart...) et internationaux (Radio télévision Suisse, Euro news...) sur les 3 sujets d'actualité : découverte des déchets plastiques sur le PNR des Cheires de Volvic, polémique autour de la création des bassines et publication de l'arrêté du 5 mai 2023 sur les restrictions de certains usages de l'eau potable des 31 communes du Puy de Dôme (cf diaporama de présentation joint ou annexe 1). L'association a pu grâce aux interviews et reportages exprimer son incompréhension sur le fait que l'arrêté ne concernait que les usages de l'eau

potable excluant de facto les eaux embouteillées car classées dans les eaux minérales, la SEV ayant par ailleurs signé un PURE.

c. **Communication auprès de nos adhérents**

Les rencontres et échanges avec nos adhérents se sont principalement déroulés autour de 3 évènements.

i. **Fête de la pomme**

Le 16 octobre 2022, PREVA a participé à la **fête de la pomme** organisée par l'association Marsat Nature. Cela a été l'occasion de présenter aux visiteurs le fonctionnement de l'impluvium de Volvic sous forme de maquette et de partager un temps convivial avec l'association Marsat Nature.

ii. **Conférence sur l'eau**

Le 25 octobre 2022, organisation d'une **conférence sur l'eau** « Sécheresse au pays de l'eau » animée par nos experts et les membres du bureau. Plus de 100 personnes étaient présentes avec la participation de nombreuses associations (Marsat nature, la Frane, UBC, le CEN). Cette conférence a suscité de nombreuses questions de la part des participants.

iii. **Balade à la rencontre de nos ruisseaux**

Le 14 mai 2023, organisation en collaboration avec Marsat Nature d'une journée conviviale autour d'une « **balade à la rencontre de nos ruisseaux** ». Les nombreux participants (plus de 60) ont pu dans le cadre de la randonnée au départ de Marsat, bénéficier d'explications scientifiques sur les milieux aquatiques, l'aspect géologique de l'impluvium de Volvic et l'origine de la baisse des débits des ruisseaux observée depuis plusieurs années. Grâce à Madame la maire de Marsat, un moment convivial a été organisé au château de Marsat autour d'un pique-nique. La balade s'est poursuivie l'après-midi pour rejoindre le ruisseau du Gargouilloux qui malheureusement a cessé de gargouiller à Saint Genès l'Enfant. Un communiqué de presse a été publié dans la Montagne.

3. **Alerter les représentants de l'état et les élus**

La principale vocation de PREVA est d'alerter les décideurs, représentants de l'état et élus sur les sujets environnementaux et sur ce qui a été réalisé au cours de l'année.

a. **Enquête publique sur le PLUI de RLV**

Forts de notre volonté de travailler à la préservation et la valorisation de la biodiversité, nous avons souhaité être acteurs de l'enquête publique qui s'est déroulée du 1^{er} au 22 juin 2022. Nous nous sommes appuyés sur la loi climat et résilience du 22 août 2021 qui a un double objectif :

- Réduire de moitié le rythme d'artificialisation nouvelle entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente et atteindre d'ici à 2050 une artificialisation nette de 0%
- Compléter la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités afin de réduire l'émission de CO2

Nous avons choisi de cibler notre travail sur les communes de Malauzat et de Volvic compte tenu :

- Des enjeux de biodiversité et de qualité paysagère (ces communes sont situées à la porte d'entrée de la chaîne des Puys et de la faille Limagne classée au patrimoine mondiale de l'UNESCO)
- De la consommation importante d'espaces naturels ces 10 dernières années
- De la part élevée de consommation foncière dans le nouveau PLUI de la commune de Volvic. La part de la consommation foncière est de 10% du territoire de RLV alors qu'elle ne représente que 6,7% de sa superficie
- Du fort impact du trafic pendulaire sur les communes en aval, à l'origine d'une forte circulation et d'émission de CO2

Nos déplacements sur le terrain et l'étude de l'évaluation environnementale du PLUI ont permis de mettre en évidence les points suivants :

- La richesse de la biodiversité
- Une urbanisation importante des 10 dernières années
- L'absence de prise en compte des zones à forts enjeux écologiques :
 - **10 hectares sont identifiés comme à forts enjeux écologiques et seul 1,5 hectare est classé en zone non constructible**
 - La MRAE critique la qualité de l'évaluation environnementale réalisée par RLV. Elle s'interroge sur les suites données à cette étude et sur l'extension des zones à urbaniser notamment des zones d'activité
- L'absence de projet pour favoriser la mobilité douce
- La capacité à fournir en eau potable une population croissante

Nous avons échangé sur ces différents points au cours d'un entretien avec le commissaire enquêteur (26 juin 22) et consigné nos observations dans un rapport versé au registre d'enquête d'utilité publique (8 juillet 2022).

À la suite de l'enquête publique et aux remarques formulées par les PPA, RLV devra mettre en place un suivi de l'artificialisation des sols.

Les difficultés d'approvisionnement en eau potable prévisibles amèneront peut-être à revoir les hypothèses de croissance démographique sur RLV.

L'association a également rédigé un rapport sur l'OAP les Moulins Blancs (démarche engagée en 2020) en demandant que cette zone soit classée en zone nature. Le commissaire enquêteur préconise de prendre en compte l'avis de l'association sur la nécessité de préserver la biodiversité et la qualité paysagère de ce secteur. A ce titre, il préconise :

- Le maintien du chemin piétonnier
- Une opération immobilière unique sur les 3 parcelles
- Création d'une seule voie d'accès de maximum 4m pour préserver les murets en pierre et la frange arborée.

b. La ressource en eau de l'impluvium de Volvic

Nous avons, concernant la ressource en eau de l'impluvium de Volvic, participé aux réunions du comité départemental sur l'eau (9 août 2022), du comité de transparence de l'impluvium de Volvic (10 novembre 2022), du PTGE (projet territorial de gestion de l'eau) organisées dans le cadre du SAGE (31 mai 2023).

Par ailleurs, les experts de PREVA accompagnés de la Présidente ont rencontré différentes personnalités politiques qui ont pu être alertées sur le niveau historiquement bas des résurgences et des conséquences très préoccupantes sur les écosystèmes et la biodiversité :

Mme Pires-Beaune, députée (22 septembre 2022) Mme Stéphanie Flori-Dutour conseillère départementale (14 avril 2023), Mr Eric Gold, Sénateur (22 mars 2022).

Un courrier d'alerte co signé par PREVA et Marsat Nature en date du 3 mars 2023 a été diffusé par courrier aux représentants de l'état, aux élus, aux différents syndicats de l'eau ainsi qu'à différentes associations et organismes de presse. Celui-ci demandait aux décideurs que soit appliqué la loi sur l'eau LEMA de 2006 qui impose (1) une répartition équitable de la ressource en eau et (2) encadre précisément les priorités d'usage de l'eau ; cette loi n'est pas respectée à Volvic, la variable d'ajustement étant par défaut à ce jour l'alimentation en eau des milieux naturels, pourtant prioritaire selon la loi. De plus, nous exprimons notre inquiétude sur l'absence de transparence sur les chiffres transmis par la SEV correspondant aux volumes réels prélevés et demandons un contrôle indépendant.

Les représentants de l'état et les élus de l'exécutif de RLV n'ont pas répondu à notre courrier. En revanche, Mr Chauvin du conseil départemental, Mme Pires-Beaune, député et Mr E Gold sénateur ont répondu.

Un courrier a été adressé à la DDT pour demander les volumes prélevés sur l'impluvium en 2022 ; il nous a été répondu que ces données seraient présentées au comité de transparence de l'impluvium de Volvic (réponse de Mme Nicaulo du premier juin 2023).

Devant les rumeurs qui circulaient sur des coupures d'eau durant l'été concernant certaines communes de RLV (Malauzat, Marsat, Volvic, Mozac, Riom), nous avons adressé **un courrier à Mr Bonnichon**, président de RLV (19 avril 2023) qui a répondu qu'il mettait tout en œuvre pour éviter de prendre des mesures pénalisantes pour les habitants.

Projet Hydrovol : le projet de canalisation de la partie supérieure du ruisseau des Rivaux par la SEV sur 1,4 km nous a conduit à adresser un courrier co signé avec la FRANE à la DDT, RLV, CEN (18 décembre 2022) exprimant notre étonnement et notre opposition à ce projet. Nous n'avons pas reçu de réponse.

L'ensemble des courriers que nous avons établi sont accessibles sur le site internet de PREVA.

Le projet de favoriser la création d'un contrat territorial eau/climat sur la zone située en aval de Volvic prévu dans le projet 2022/2023 a été abandonné après contact avec la chargée de mission du CT Val d'Allier car déconseillé (1^{er} février 2023)

4. Partager avec d'autres associations et structures

Au cours de l'année, nous avons eu l'occasion d'échanger avec d'autres associations :

- FNE, UFC que choisir, la Fédération de pêche du Puy de Dôme, les amis du plateau de Chateauguay (dont l'objet est d'alerter sur un projet de carrières situé sur la commune de Chateauguay).
- Adhésion de PREVA aux associations :
 - **Université des biens communs** qui a organisée une série de 4 conférences au cours de l'année (l'eau, la qualité des sols, l'agriculture de demain, l'alimentation de demain).
 - **Marsat nature** avec qui nous organisons des actions communes
 - PREVA est membre du CA de la **FRANE**
- Participation à l'opération « nettoyons la nature » organisée le 25 mars 2023 par la mairie de Malauzat

Vote du rapport moral et d'activité :

- Résultats : contre= 0, abstention= 0, pour= 100%
- Le rapport est adopté à l'unanimité des 86 voix

Rapport financier

Présentation des comptes par le trésorier (cf. document en annexe). Il est souligné que l'association PREVA ne dispose d'aucune subvention, gage de son indépendance. Les recettes proviennent exclusivement des cotisations des adhérents.

Résultat de l'exercice 2022/2023 = + 316.68 €.

Le commissaire aux comptes, Jean-Christophe Morin, donne quitus au trésorier et demande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'association.

Vote du rapport financier :

- Contre 0, abstentions 0,
- Le rapport est adopté à l'unanimité des 86 voix.

Appel à candidature au CA infructueux : 6 postes restent à pourvoir.

Présentation des projets pour l'année 2023/2024 :

- Poursuite des actions en cours dont la participation aux différents comités (comité de transparence, réunions du PTGE, participation aux travaux du post doctorant), poursuite des publications de l'EQUIPE et du tournage des vidéos « minute PREVA » (sur l'histoire de l'eau à Volvic, sur le fonctionnement de l'impluvium)
- Demande d'agrément environnemental auprès de la préfecture
- Augmentation du nombre d'adhérents (notamment au niveau de la commune de Volvic)
- Développement de nos relations en réseaux, de collaboration avec les collectifs
- Projet de communication à l'étranger pour diffuser l'information (influence)
- Selon la situation, participation à des actions plus visibles
- Organisation d'une deuxième conférence et d'une sortie sur l'impluvium de Volvic
- Organisation d'une rencontre avec les services de l'état.

Questions diverses :

De nombreuses questions ont été posées par les participants à l'issue des présentations.

Conférence par Mr Antoine Estienne, Historien et guide conférencier :
« Histoire de la commune de volvic au travers de l'histoire de la ressource en eau ».

Avis de recherche d'une quantité d'eau manquante en sortie de l'impluvium de Volvic présentée par Denis Chevalier après une démonstration pratique qui met en évidence ce problème qui reste à résoudre...

Remerciements de la présidente à Antoine Estienne pour sa passionnante présentation et clôture de l'Assemblée Générale de PREVA suivie d'un moment convivial offert par l'association.